

Rappel d'une livraison due

« Le Bricoleur »
6-12 avenue Marteau
44717 Toulon

Toulon, le 3 février 2004

Objet : Rappel

Messieurs,

Nous avons reçu il y a trois semaines la perceuse que nous avions commandée à la dernière foire de Lyon. Malheureusement, vous ne nous avez pas livré le moteur électrique.

Dans l'attente de la livraison de ce moteur spécial, cette machine est immobilisée dans nos entrepôts, alors que les ateliers en auraient un besoin urgent.

Lors de notre passage à la foire, votre chef des ventes, monsieur Patrick Robin, nous avait promis la livraison de la machine complète sous quatre semaines. Vous comprendrez notre déception, la machine n'étant toujours pas en état de marche deux mois après passation de la commande.

Nous vous mettons donc en demeure de nous livrer d'ici la fin du mois; ce délai passé nous refuserons la réception, vous retournerons à vos frais la machine déjà livrée et vous devrez nous créditer de l'acompte déjà versé d'un montant de e ... sur notre compte 12345 à la BIP, Paris.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Yves Loux